



FILIERE AOP REBLOCHON ET STRATEGIE « QUALITE VALEUR »

En quoi les RRO répondent aux orientations de la filière ?

La filière en quelques chiffres :



1958
Appellation
d'Origine Protégée



2^e
AOP laitière en
France (en volume)



3000
emplois
directs et indirects

en 2022



16659 T
Reblochons vendus



14169T
Reblochon laitier



2490T
Reblochon fermier

628 entreprises engagées dans la filière Reblochon



479
**exploitations de
productions de lait**



120
**exploitations
fermières**



18
**ateliers
fromagers**



11
**ateliers
d'affinage**

Les missions du Syndicat Interprofessionnel du Reblochon :

Réglementaire // AOP

- Cahier des charges et son contrôle
- Défense de l'AOP dans et hors filière

Technique, R&D

Projets transversaux en lien avec la stratégie de filière

4 familles représentées au sein de chaque instance du SIR : AG, CA, Bureau ... et une **commission Gestion de l'offre** (4 membres /collège)



Economique

- Connaissance de la production et du marché, formations coûts de production
- Gestion de l'offre, régulation des marchés, **Règles de Régulation de l'Offre (RRO)**
- Stratégie Marketing et Communication collective

Des données récoltées tous les mois auprès des fromagers affineurs (fab, ventes, stocks ...)
Des données volumes – prix de vente consommateur en GMS ...
Des données à l'échelle des fermes...
Des données autres filières AOP/IGP
→ **Stratégie de filière et feuille de route, veille en CA, RRO ...**

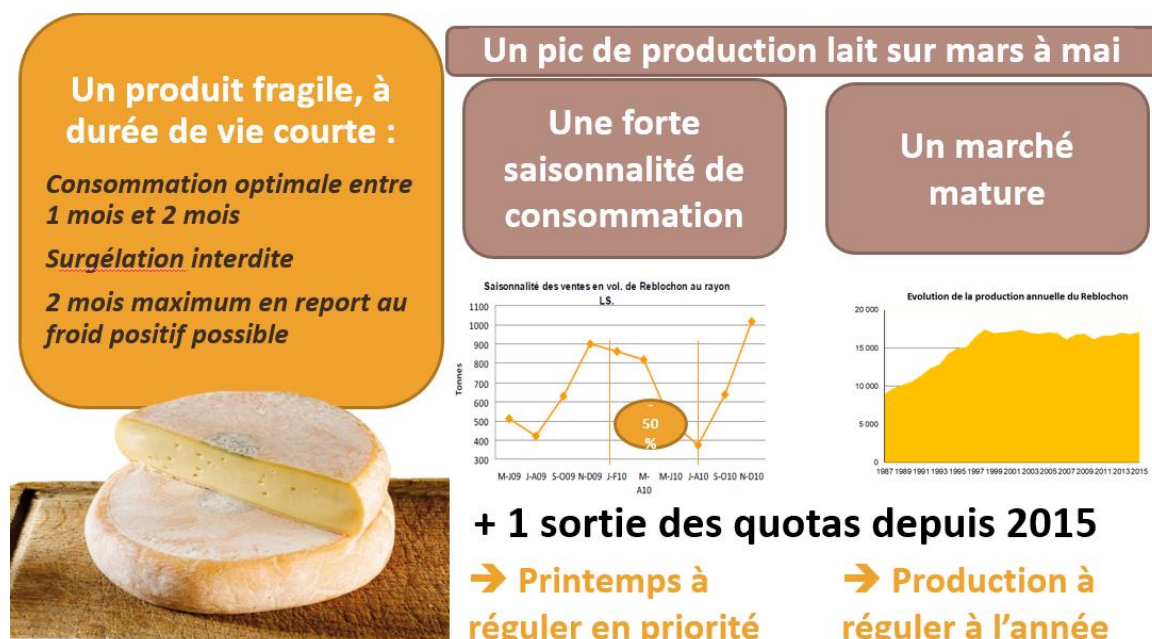
La stratégie de la filière AOP Reblochon : « priorité Qualité et Valeur »

Construite en 2020 avec les administrateurs, à partir d'un travail d'analyse de la filière sur la base de données économiques internes/externes, d'indicateurs de filières, d'études IPSOS, et d'analyses qualitatives « Forces – faiblesses – opportunités – menaces »

Un plan d'actions en cohérence avec la Stratégie de filière et nos engagement AOP laitière durable.

Un outil au service de la stratégie de filière priorisant la qualité : les RRO (Règles de régulation de l'offre)

Contexte :



Objectif des RRO :

Mettre en adéquation l'Offre et la Demande afin d'assurer le maintien de la qualité du fromage.

Mettre en marché des produits de qualité toute l'année et dans cet objectif :

1. Assurer au printemps (décrochement du marché // production importante)
2. Prévenir à l'année

Stock en adéquation avec la consommation, qui n'entraîne pas de dégradation des produits

Correspond à la stratégie de la filière QUALITE VALEUR

Principes :

Chaque fromagerie (atelier fromager et fermier) a une référence Printemps et une référence Année, à partir d'indicateurs de marché (fabrications, ventes, stocks à fin décembre...).

Tout atelier peut fabriquer des quantités de reblochon supplémentaires par rapport à ses références Printemps et Année, mais il doit s'acquitter d'une **sur cotisation** pour le volume produit au-delà de sa référence.

Ouverture chaque année sur la base de 413 tonnes/an pour l'habilitation de nouveaux producteurs /installation et l'amélioration du potentiel de production de producteurs en place, avec des limites fixées par équivalent chef d'exploitation.

Effet conjugué de la régulation et de la communication pour des stocks sains et par conséquent des produits de qualité.

Equité entre opérateurs : vue globale Filière ≠ stratégies individuelles d'entreprises.